CIDAC
Centro de Documentação
TL 2681

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU

TIMOR ORIENTAL

1. ISOLEMENT DU TERRITOIRE

Le Timor Oriental continue coupé du reste du monde. Quelques diplomates choisis par le gouvernement de Djakarta sont autorisés à faire de courtes visites bien préparées. Quelques ecclésiastiques liés à des communautés au travail sur le terrain ont pu visiter ces communautés mais toute critique au gouvernrment indonésien ou aux forces armées mettrait en danger ce travail. Mgr. Belo, Administrateur Apostolique du diocèse a été autorisé à se rendre au Vatican mais à condition de ne faire aucune déclaration publique sur la situation dans le territoire.

Si les quelques journalistes qui ont aussi visité Timor-Est dans ces conditions, ont transmis une image "tendencieuse", le meilleur remède serait d'ouvrir largement le territoire pour effacer cette image défavorable. L'Indonésie ne le fait pas parce qu'elle a peur de la vérité.

Le seul témoin timorais que nous pourrons citer est l'Administrateur Apostolique du Diocèse de Dili, Mgr. Belo, auquel ses fonctions offrent une certaine protection.

2. LIMITES À LA CIRCULATION

Des informations récentes confirment que les timorais ne peuvent toujours pas se déplacer, ceux qui se trouvent dans les villages stratégiques en particulier, ne peuvent en sortir que pour des distances qui varient dans la plupart des cas entre 50 et 1 000 mètres pour cultiver des petits lopins de terre, leur seul moyen de subsistence.

Un "Surat Jalan" (Laisser Passer) qui nous est parvenu montre qu'en 1985 pour un voyage entre Dili et Baucau, les deux villes principales distantes seulement de 80 Km, son porteur a dû passer 16 contrôles militaires et obtenir le même nombre de cachets.

3. ÎLE-PRISON DE ATAÚRO

Les responsables indonésiens ont maintes fois promis la fermeture de cet îlot-prison et ces promesses ont fortement pesé dans les décisions de cette Commission l'an dernier.

Il y avait, en Mars 1985, 1250 détenus à Ataúro. Le 26 Juin de la même année, 86 prisonniers originaires de la région de Manatuto ont été libérés, mais les familles ont été divisées:des femmes et des enfants sont sortis mais les maris restent à Ataúro, ou bien c'est le contraire.

Le 28 Juin, 31 prisonniers ont été transférés à la prison de Dili (Comarca) où ils demeurent.

Si le 1er. Août restaient 1 174 déportés à Ataúro, il faut donc conclure que de nouveaux détenus continuent à y être envoyés.

4. "LIBÉRÉS D'ATAURO"

Les autorités indonésiennes avaient promis que les déportés de Ataúro pourraient se ré-installer où ils voudraient, cela ne s'est pas vérifié. Malgré la difficulté d'obtenir des informations sur ce point, on nous signale que des camps ont été créés où les "libérés" de Ataúro sont regroupés:

- PARAGÚA, sur la frontière Ouest-poste de Cailaco.
  Camp créé en fin 1982 avec l'arrivée de 300 "libérés", originaires de la région Est.
  D'autres arrivèrent en 1983. Beaucoup sont séparés de leurs femmes et enfants depuis 1980. Ils ne peuvent ni sortir ni recevoir des visites. Il y a aujourd'hui 650 personnes au camp de Paragúa, hommes, femmes et enfants. Les indonésiens disent qu'il ne s'agit pas de prisonniers mais de transmigrants.
- CAILACO, camp créé à la même époque et dans la même zone. 600 ex-détenus y seraient regroupés.
- BUNUK, camp créé en Octobre 1984, près de Zumalai, avec plus de 600 "libérés" originaires de la région de Ainaro. Les conditions sanitaires et alimentaires désastreuses provoquèrent la mort de nombre d'entre eux. Les autres ont été libérés ou transférés en plusieurs vagues au cours de l'année 1985. Ce camp a été visité par le CICR en Mai.
- DARE - Une mission du CICR y a rencontré environ 500 ex-détenus de Ataúro dans des conditions sanitaires et alimentaires déficientes, et une centaine d'autres à Ainaro.

- AILEU - 44 détenus libérés de Ataúro en Juillet 1984 sont assignés à résidence dans la ville d'Aileu.
  Les conditions de vie sont pires dans ces camps qu'elles ne l'étaient à Ataúro et la Croix Rouge Internationale n'est plus présente.
  Dans une lettre collective adressée à Mgr. Belo (18/12/84) les déportés de Ataúro lui demandaient d'intercéder auprès des autorités indonésiennes pour qu'ils puissent retourner auprès de leurs familles "vivant dans la misère et même, souvent, maltraitées de diverses manières". Mais si leur "libération" devait être comme celle de leurs camarades évacués vers Zumalai, ils manifestaient leur volonté de rester à Ataúro.

5. TRIBUNAUX ET JUGEMENTS POLITIQUES

Des listes d'origine indonésienne nous révèlent que 199 timorais ont été jugés et condamnés pour appartenir au Fretilin. Malgré les garanties indonésiennes sur le droit des accusés à l'assistance d'un avocat un est amené à se demander avec Mgr. Belo qu'elle est l'imparcialité de ces tribunaux militaires, d'autant plus que l'Indonésie a refusé à Amnesty International l'autorisation d'assister aux jugements et qu'il n'y a pas d'autres observateurs.

Bien que beaucoup des condamnés aient accompli plusieurs années de prison avant le jugement ce temps de détention n'est pas décompté dans les peines qui leurs sont attribuées.

Les condamnés sont toutefois des "privilégiés" : ils sont recensés et une date est marquée pour leur sortie de prison. Les militaires respecteront-ils leurs propres tribunaux? Cosme Cabral condamné à 3 mois de prison en Octobre 1984 se trouvait encore en prison en Mars/Avril 1985 selon les propres listes indonésiennes.

6. PRISONS POLITIQUES

En vertu d'accords passés entre le CICR et le gouvernement indonésien des missions du CICR ont pu visiter quelques prisons politiques (Cipinang et Tangerang à Java, Kupang au Timor indonésien et Dili, Baucau et Lospalos au Timor Oriental).
Un nombre nettement supérieur de prisonniers politiques se trouvent dans d'autres prisons auxquelles le CICR n'a jamais eu accès.

SAE LARI, dans la zone de Laga et HALIKOU sur la frontière entre Cailaco

et Maliana sont les deux camps-prison les plus importants et les plus redoutés des timorais pour les tortures qui y sont appliquées et les fréquentes disparitions.

7. DISPARUS

Les listes des disparus sont déjà longues. 20 des disparus mentionnés dans notre liste de l'an dernier apparaissent sur les listes indonésiennes des prisonniers jugés et condamnés depuis; de la plupart on reste sans nouvelles.

Un témoignage récent cite les noms des 5 prisonniers retirés de la prison de Kupang (Benjamin Guterres, Antônio do Espírito Santo, Isidoro Ximenes, Adolfo Fraga e Carlos Alves) et 24 de celle de Dili (Júlio Maia, Marcelino Pinto, Paulo Mesquita, Cláudio Ferreira, Augusto Porfírio, Paulo Rodrigues, João Aleixo, Laurindo Tilman, Manuel Augusto Camacho, João de Carvalho Belo, Domingos Mesquita, Augusto, Rodolfo Cunha, Francisco de Deus Barros, Joaquim Barreto, Humberto Smith, Adelino da Costa, Paulo Barreto, Bernardo Pinto e Antônio Bernardo), eux aussi disparus. Parmi ces derniers se trouve Lamberto Ximenes, qui apparaît sur les listes indonésiennes comme condamné en Juillet 1984 à 9 ans de prison et qui a été retiré de la prison de Dili en Août 1985.

Ces faits nous amènent à conclure que la situation globale des Droits de l'Homme ne s'améliore pas au Timor Oriental malgré les efforts des autorités indonésiennes pour nous convaincre du contraire.
Une amélioration ne sera crédible que lorsque le gouvernement indonésien permettra aux observateurs d'aller librement la vérifier sur place.